



La lettre de votre député

JANVIER 2015

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------|---|
| Edito | 1 |
| Transition énergétique | 2 |
| Tarifs de l'électricité | 2 |
| Maintien des CG | 2 |
| Education | 3 |
| La Palestine | 3 |
| Budget 2015 | 4 |
| Commerce Extérieur | 4 |
| Croissance et Activité | 5 |
| Ligne des Alpes | 5 |
| Fin de vie | 5 |
| Questions écrites | 6 |
| Hommage à J-Y Dusserre | 7 |
| Le loup | 7 |
| Tombe de JE Marcellin | 7 |
| Congrès des Maires | 7 |
| Directive Nitrates | 8 |
| Equipements d'hiver | 8 |
| Assises des ruralités | 8 |
| AstroQueyras | 8 |
| Hôpital de Briançon | 8 |

La lettre de votre député

Directeur de la Publication
Joël Giraud
Crédit Photos
© Joël Giraud

© Assemblée Nationale-2014

Impression
Editions du Fournel

Edito

Ce mercredi 7 janvier 2015, un drame odieux a frappé la République dans les locaux du journal Charlie Hebdo.

Cet acte barbare laisse un trou béant dans la construction de l'édifice de notre République. Les couleurs bleu-blanc-rouge ont laissé place au rouge du sang des victimes.

C'est là le massacre de tout ce qui fonde les valeurs de notre beau pays, l'assassinat de notre liberté de conscience et d'expression.

Les nombreuses initiatives de rassemblement qui ont eu lieu, dès le soir même, aux quatre coins de l'hexagone, parfois dans les villages les plus reculés comme dans les grandes villes, réaffirment l'amour du peuple français pour cette liberté et nos valeurs bafouées.

J'ai tenu à rentrer précipitamment de Paris pour être avec les miens, pour inviter les Argentiérois et les Argentiéroises ainsi que tous les haut-alpins à se rassembler pour manifester leur soutien aux victimes et à

leurs familles. Près de 800 personnes, soit un tiers de la population, se sont massées devant la mairie de L'Argentière-La Bessée ce jeudi 8 janvier.

C'était un rassemblement parmi les milliers d'autres. Au milieu de tous, j'ai entendu battre les cœurs de mes concitoyennes et de mes concitoyens, toutes confessions et toutes origines confondues, au rythme des douze coups de midi et de la minute de silence qui a suivi.

Cette réponse en masse est à mes yeux le signe d'un sursaut de la République laïque qui fonde les valeurs de « Liberté, Egalité, Fraternité ».



La présence de nombreux écoliers et collégiens, sensibilisés par leurs professeurs à cette atteinte aux libertés fondamentales de la France, est un signe d'espoir au milieu de tant de désespoir, de bruit, de larmes.

Les plus grands aidaient les plus petits d'entre eux à accrocher leur panonceau

« Je suis Charlie » aux branches de l'arbre qui jouxte la mairie.



Des messages qui flottent désormais au gré du vent et s'envoleront petit à petit sous l'impulsion d'un souffle de liberté que j'appelle de tous mes vœux.

6000 personnes à Gap, plus de 2000 à Briançon le samedi suivant, plus de 3000 à Embrun le dimanche, ont relayé ce message.

Que cette nouvelle année qui nous a meurtris dès les premiers jours soit le symbole d'une prise de conscience collective et d'un regain de démocratie pour que triomphent nos valeurs républicaines et que l'unité de la Nation s'affiche plus souvent, au-delà de nos différences.

A titre plus personnel, que 2015 vous apporte ainsi qu'à vos familles, la santé nécessaire pour pouvoir apprécier ensemble les moments de joie que la vie nous réserve.

En direct de ...

Le projet de Loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte a fait l'objet de débats à l'automne.

Joël Giraud, nommé secrétaire de la commission spéciale est intervenu à plusieurs reprises auprès de la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie pour exprimer clairement son accord avec les grandes lignes du projet de loi sur la réduction progressive de la part du nucléaire et la décarbonisation de notre économie, comme avec les objectifs principaux qui sont la mise en place de mesures pour faire face au changement cli-

matique et la réduction de la facture énergétique française.

En revanche, il est resté vigilant sur les mesures pragmatiques pour se rapprocher des trajectoires prévues.

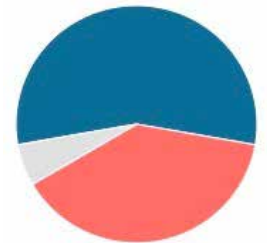
Aussi, avec ses collègues du groupe RRDP, il a proposé des amendements pour améliorer la situation de la sûreté nucléaire, de la micro-hydroélectricité, ou encore sur les fournisseurs d'électricité coopératifs et a souhaité approfondir, dans le débat, de nombreux sujets absents ou quasi absents qui auraient probablement mérité d'être traités plus en profondeur, comme l'aménagement urbain, les transports, l'agriculture ou encore la sobriété

énergétique des collectivités locales.

Le 14 octobre, lors du vote, Joël Giraud a apporté son soutien à ce projet. Plusieurs milliers d'amendements ont été déposés, quelques centaines ont été adoptées dont une trentaine proposée par les députés radicaux et apparentés. A noter surtout l'accent mis sur la sobriété énergétique, l'énergie hydraulique, le logement, les transports ou encore les questions agricoles.

Après l'adoption par l'assemblée nationale, le projet sera étudié prochainement par le Sénat, avant de revenir en débat au Palais Bourbon.

80 heures d'auditions et de débats législatifs en commissions, 52 heures d'examen en séance publique dans l'hémicycle, de longues journées et de longues nuits de travail ! Après un parcours pour le moins chaotique, ce texte valide des compromis importants sur des sujets majeurs.



● Pour l'adoption : 314
● Contre : 219
● Abstention : 32

Parallèlement au projet de loi sur la transition énergétique, Joël Giraud a soutenu la proposition de création d'une commission d'enquête sur les tarifs de l'électricité.

Aujourd'hui, malgré l'ouverture totale du marché de l'électricité à la concurrence en 2007, 28 millions de français sont restés fidèles au prestataire historique EDF et à ses tarifs réglementés. Cette pratique fait partie intégrante de notre

service public car elle paraît garante pour les particuliers, d'un accès à l'électricité dans des conditions raisonnables, avec des prix compétitifs et vise à inspirer pour le consommateur un sentiment de sécurité. Pourtant de nombreux paramètres influent sur les factures des ménages et entraînent des progressions de prix fortement impopulaires. Il y a une contradiction entre le faible coût au kilowattheure de l'électricité en France et le fait que la facture électrique

des Français ne s'en trouve pas pour autant allégée : elle demeure d'environ 800 euros par an en moyenne, contre 400 euros dans le reste de l'Union Européenne. Il est urgentissime, dans ce contexte d'inflation constante, de trouver et de promouvoir les solutions visant à réduire d'une part la consommation d'électricité et de l'autre les coûts liés à sa consommation, sans quoi force sera de constater que l'objectif originel de la mise en place des tarifs réglementés ne sera pas atteint.



Au soir de la déclaration de politique générale du Gouvernement, Germain Peiro, député PS de Dordogne et Joël Giraud, député PRG des Hautes-Alpes n'ont pas attendu que le soufflé retombe et ont réuni près d'une centaine de leurs collègues de gauche, députés, sénateurs, présidents des Conseils Généraux en présence de Claudy Lebreton, président

de l'association des départements de France pour maintenir la pression sur le maintien des Conseils Généraux, confirmé par Manuel Valls dans les départements ruraux, mais dont les contours n'ont pas été assez précis à leur goût. Dans une lettre collective au Premier Ministre ils ont demandé le report de la discussion du projet de loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) après les élections départementales

de mars 2015, afin de laisser le temps à une véritable concertation et d'aboutir à une réforme consentie par les territoires concernés. Sur ce sujet, Joël Giraud n'a pas été entendu puisque le Gouvernement a décidé début décembre d'engager une procédure accélérée pour l'examen du projet de loi NOTRe. Mais l'engagement du maintien des départements ruraux a été confirmé, reste à définir les contours de cette ruralité.

« Il est temps de laisser, comme en Allemagne, les territoires s'organiser intelligemment en tenant compte de leurs spécificités sans diktat de Paris ! »

... l'Assemblée Nationale

E ducation et enseignement

Après la période de rentrée scolaire, l'automne a été une période chargée sur le dossier scolaire et le député des Hautes-Alpes a saisi la ministre Najat Vallaud-Belkacem à plusieurs reprises sur des sujets divers. Farouchement opposé à la suppression de la **bourse au mérite** destinée à aider les meilleurs élèves de familles modestes à poursuivre leurs études après le baccalauréat, il avait demandé au Gouvernement de revenir sur sa décision. Aussi, il s'est réjoui de l'annonce du Conseil d'Etat de suspendre cette décision.

Sur le dossier des **rythmes scolaires**, Joël Giraud a cosigné l'amendement visant à proroger le financement des activités dans toutes les communes dès lors qu'elles s'engagent dans un Projet Educatif Territorial. Il estime que cette disposition permettra de davantage coordonner les actions sur le bassin de vie scolaire. Rappelons que le projet de Loi de Finances 2015 prévoyait de prolonger cette aide mais de la réserver aux communes en difficulté, éligibles à la dotation de solidarité urbaine, excluant ainsi la ruralité.

Le **calendrier scolaire** est également au centre des préoccupations du député de La ministre a annoncé qu'elle allait ouvrir un dialogue interministériel.



montagne pour lequel il est indispensable de concilier intérêt de l'enfant et économie de montagne. Il avait donc sollicité un rendez-vous auprès de la ministre pour évoquer ce dossier. Cette rencontre a eu lieu le mardi 18 novembre. Il a été particulièrement question des vacances de printemps, jugées trop tardives par Joël Giraud et les députés de montagne qui l'accompagnaient et qui, selon Atout France, font perdre 3% de chiffre d'affaires aux professionnels. Ils ont demandé qu'elles ne dépassent pas le 30 avril.

Enfin, inquiet sur le sort qui sera réservé aux établissements scolaires du monde rural et des Hautes-Alpes en particulier, Joël Giraud a interpellé la ministre en séance des Questions au Gouvernement du 8 octobre sur la **refonte de l'éducation prioritaire**. Le député a obtenu que le monde rural ne soit pas oublié et qu'un débat soit engagé avec les élus locaux pour que la nouvelle carte colle au plus près des spécificités des territoires comme les Hautes-Alpes, un message que les Recteurs ne semblent pas avoir bien compris.

La délégation était composée de : Bernadette Laclais, députée PS de Savoie, Béatrice Santais, députée PS de Savoie, membre du Conseil National de la Montagne, Marie-Noëlle Battistel, députée PS de l'Isère, secrétaire générale de l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM), accompagnée de Pierre Bretel, directeur général, Sylvie Dion et Martial Saddier, députés UMP de Haute-Savoie, ancien président de la Commission Permanente du Conseil National de la Montagne, Charles-Ange Ginesy, député UMP des Alpes-Maritimes, président de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM), Marc Francina, député UMP de Haute-Savoie, président de l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques (ANMSCCT).

Reconnaissance de l'État de Palestine : Joël Giraud a voté pour. « Je ne crois à un processus de paix que si coexistent deux états souverains et indépendants conformément à la résolution 181 de l'ONU qui, en 1947, prévoyait la création d'Israël et un an après au plus tard, celle de la Palestine. Ce vote, seul, est de nature à marginaliser les fanatiques et partis extrémistes qui siègent malheureusement dans les deux gouvernements et à réaffirmer la vocation laïque des deux états ».



● Pour l'adoption : 339
● Contre : 151
● Abstention : 10

Retrouvez tous les votes de votre député sur le site de l'Assemblée Nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr/> (onglet « Dans l'Hémicycle », choisir « scrutins »)

En direct de ...

Nous avons prévenu ! Nous avons tenu parole. Par la voix de Joël Giraud, les députés radicaux de gauche avaient annoncé qu'ils réserveraient leur vote sur la loi de finances 2015 si leurs amendements sur les chambres d'agriculture et les chambres de commerce et d'industrie n'étaient pas adoptés ! Cette position menaçait de mettre en difficulté le Gouvernement qui disposait d'une faible majorité à l'issue du vote en 1ère lecture. Les amendements des députés RRDP visaient à éviter la disparition de la politique d'accompagnement des agriculteurs et des PME/PMI dans les dé-

partements ruraux sans aggraver le budget puisque les taxes concernées ne sont pas des dépenses de l'Etat. Ces amendements avaient recueilli la majorité sur tous les bancs de l'hémicycle, le 17 octobre puis le 12 novembre. Ceux sur les chambres de commerce ont été rejetés à la suite des demandes réitérées de seconde délibération du Gouvernement. Par deux fois, le ministre du Budget a appelé des troupes au secours et défait ce qui avait été souverainement voté, utilisant contre les amendements du PRG une procédure exceptionnelle. Aussi, après la difficulté à avaler la pilule de la réduction des dotations aux collectivités

notamment les plus fragiles, le mardi 16 décembre, 10 députés RRDP sur 17 n'ont pas voté la loi de finances.

Deux d'entre eux, dont Joël Giraud, ont même choisi de voter contre. Le Gouvernement n'a dû son salut qu'à une forte mobilisation de ses troupes et surtout à l'absence de 20 députés de droite, en cette dernière semaine avant les fêtes de fin d'année.



« Il s'agit là d'un avertissement sans frais au Gouvernement qui sait désormais que les radicaux de gauche sont prêts à franchir la ligne jaune dès lors qu'ils estiment leurs territoires en danger ».

Joël Giraud

« Vous comprendrez que notre groupe accepte difficilement cette manière de faire exceptionnelle, bien peu démocratique : il nous semblait pouvoir échapper, compte tenu de notre loyauté sans faille, à un comportement caporaliste pour ne pas dire volontairement humiliant. »

Paul Giacobbi

Rapporteur à l'Assemblée Nationale sur le Commerce Extérieur, Joël Giraud en a profité pour demander de l'aide pour les PME/PMI exportatrices et tacler le Traité Transatlantique.



Joël Giraud est intervenu jeudi 30 octobre sur le projet de loi de finances pour 2015, en tant que rapporteur sur la mission commerce extérieur. Il a rappelé que le solde de la balance globale française poursuit son amélioration, dans un contexte de ralentissement des échanges à l'échelle planétaire et en a profité pour mettre l'accent

sur les résultats encore trop moyens des Très Petites Entreprises et des Entreprises de Taille Intermédiaire à l'export, l'appareil exportateur de la France restant extrêmement concentré sur les grands groupes et ne comportant pas assez de PMI et PME. Il a donc souligné l'importance de la coopération décentralisée, les territoires étant le premier partenaire des entreprises dans leur démarche à l'export, facteur qui doit impérativement éclairer la réforme territoriale en cours. Le député-maire de l'Argentière a également interpellé le ministre de l'Économie sur un sujet particulièrement préoccupant dans le cadre des négociations du partenariat transatlantique (TAFTA).

En effet, le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États, ressemble fort pour lui à un che-

val de Troie juridique et il s'inquiète des implications qu'un tel dispositif pourrait avoir, notamment en termes de démocratie et de souveraineté de l'État, en imposant juridiquement des choix (viande aux hormones, exploitation du gaz de schiste...) rejetés par la société et les élus.



Il se félicite donc de la réponse d'Emmanuel Macron qui partage les inquiétudes du député sur ce point, au sujet duquel il s'entretient régulièrement avec son collègue allemand et l'a assuré de l'extrême vigilance du Gouvernement à ce sujet.

Une vigilance que le député aimerait voir mieux verrouillée sur le plan du droit international.

Le financement des rythmes scolaires prorogé dans toutes les communes dès lors qu'elles s'engagent dans un projet éducatif territorial. L'amendement déposé par les députés radicaux de gauche, mais aussi par plusieurs députés socialistes a été adopté. L'État financera en 2015/16 les communes ayant mis en place des activités dans le cadre des rythmes scolaires sans discrimination d'antériorité dans l'application de la mesure ni de nature fiscale (il avait été envisagé de réserver le financement aux collectivités éligibles à la DSR, cible jugée inadaptée par les associations d'élus).

Il sera toutefois demandé aux collectivités de s'engager dans une mise en cohérence territoriale via un projet éducatif territorial, ce qui ne génère pas de coût supplémentaire mais permet de mieux coordonner les actions sur le bassin de vie scolaire.

... l'Assemblée Nationale

Projet de loi sur la croissance et l'activité.

Joël Giraud se mobilise depuis le début de l'automne sur le projet de loi présenté par le ministre Emmanuel Macron. En tant que membre de la commission spéciale sur ce texte il a organisé de nombreuses auditions et participé à de multiples entretiens organisés par le rapporteur général de la loi afin notamment d'entendre les organisations syndicales, et à ceux du rapporteur spécial pour les transports. Il a demandé au ministre de

l'Économie de s'inspirer, s'agissant des ouvertures dominicales, des travaux menés dans le cadre des commissions paritaires interprofessionnelles départementales (CIPD), quitte à créer au niveau des bassins d'emplois infra départementaux de telles commissions pour avoir constaté que ce lieu de dialogue entre syndicats de salariés et patronat a souvent permis des consensus, par exemple sur les saisonniers et leurs logements, profitables à tous. En effet, les situations du Briançonnais ou du Buëch ne sont pas sur ce

plan comparables. Il reste en tout cas sur la position développée par la CFDT : « l'exception ne doit pas devenir la règle ».

Localement, le député a rencontré à plusieurs reprises les différents professionnels concernés par le projet (professions réglementées, transporteurs, organisations syndicales, saisonniers, ...) pour recueillir leurs points de vue et leurs propositions afin de préparer des amendements qui permettent d'adapter au mieux le texte aux réalités de notre territoire.



« Comme je l'ai prouvé en ne votant pas le budget 2015, je suis prêt à m'opposer à des mesures que je considérerais comme néfastes pour mon territoire ».

A plusieurs reprises durant le mois de décembre, les voyageurs ont subi des désagréments mettant en cause la SNCF : trains en retard, TET annulés, aucun car de substitution.

Joël Giraud, usager régulier du rail et témoin de la scène a fait part de sa colère au président de la SNCF qui a formulé des excuses. Le député soutient fermement le collectif citoyen de défense de la desserte ferroviaire du Val de Durance et a participé aux diverses mani-

festations de mécontentement.

En novembre il avait interpellé en séance le secrétaire d'État aux transports sur le devenir du train de nuit Paris-Briançon et plus globalement sur la pérennité de la ligne ayant pour terminus Briançon.



Alain Vidalies, Secrétaire d'État aux Transports

Fin de vie : la position doit être courageuse et pour Joël Giraud, le compte n'y est pas.

Toujours mobilisés pour le droit de mourir dans la dignité, les radicaux de gauche se sont exprimés sur le sujet de la fin de vie par la voix de leur collègue Stéphane Saint-André, député PRG du Pas-de-Calais, intervention vivement soutenue et applaudie par le député des Hautes-Alpes. Suite à la publication du rapport que les députés PS Alain Claeys et UMP Jean Leonetti, viennent de soumettre au Président de la République sur ce sujet, les députés RRDP ont souhaité faire savoir au Gouvernement qu'ils ne pouvaient se

satisfaire des conclusions de ce rapport, qui ne prévoit qu'une loi Leonetti bis. Rappelons que le vote d'une loi à ce sujet est une demande très ancienne du PRG. Henri Caillaud fut notamment l'auteur, dès 1976, d'une proposition de loi contre les abus de l'acharnement thérapeutique. Les radicaux ont été les premiers à déposer des propositions de loi relatives à l'assistance médicalisée pour une fin de vie dans la dignité, la dernière datant du 26 septembre 2012. Un sondage IFOP d'octobre 2014 indique que 96 % des Français sont favorables à la dépénalisation de l'euthanasie et que 40 % d'entre eux ne voteraient pas ou hésiteraient à voter pour un

candidat opposé à l'euthanasie ou au suicide assisté. Rien dans le nouveau texte ne prend en compte la douleur psychologique, la même qui a mis sur le devant de la scène médiatique des affaires telles que celles de Vincent Humbert, de Vincent Lambert ou, plus récemment, de Jean Mercier. Pas de réponse aux situations humainement insupportables de personnes en état végétatif chronique, qui ne sont pas, à proprement parler, en fin de vie, mais dont l'absence totale de perspective d'évolution médicale rend la survie psychologiquement inenvisageable. Rien qui offre une solution humaine quant au choix ultime du moment et des conditions de sa propre mort.

Joël Giraud a signé l'appel du neveu et de la sœur de Vincent Lambert.

« En l'absence de clarification des délais, la France doit s'engager, (écrivent-ils accompagnés de près de soixante cosignataires politiques et médecins), à autoriser le CHU de Reims à arrêter les traitements de Vincent au 1er janvier 2015. »

C'est à l'unanimité que le député PRG Joël Giraud a été réélu Président du Comité de Massif des Alpes, poste qu'il occupait auparavant en qualité de vice-président de la Région PACA. L'ensemble des élus, socioprofessionnels et associatifs du Massif ont donc choisi de renouveler le mandat de celui qui incarne la politique interrégionale nationale et européenne de la montagne depuis plusieurs années.



Questions écrites au gouvernement

111 questions écrites
au cours des
12 derniers mois

Réponses publiées

Mme la ministre de l'artisanat du commerce et du tourisme sur les revendications des artisans des travaux publics et du paysage.

M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les conséquences de la réforme du financement de l'intégration par l'activité économique (IAE).

Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur :

- la suppression de la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés,
- la retraite des maires des petites communes,
- la situation des médecins de montagne,
- l'allocation transitoire de solidarité.

Mme la ministre de la culture et de la communication sur :

- les actions récentes relatives au statut des intermittents,
- la situation des diffuseurs de presse dans les territoires ruraux,
- le statut des intermittents du spectacle.

Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'accès des territoires de montagne aux énergies renouvelables.

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur :

- la baisse des subventions pour la Confédération Jeunesse Plein Air,
- le taux de TVA applicable aux sauts de parachutisme en tandem,

- la baisse d'effectifs dans le corps professoral certifié en langue d'oc,
- le statut et les postes mis au concours du CAPES d'occitan langue d'oc.

M. le ministre de l'économie et des finances sur :

- l'inquiétude des artisans du bâtiment,
- la fiscalité des grandes et des petites communes,
- le transfert du produit de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité.

M. le ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants sur :

- la retraite mutualiste du combattant,
- la journée mondiale de l'esclavage,
- les fusillés pour l'exemple.

Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, sur les conditions qui régissent l'application de la garde alternée.

M. le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères chargé des affaires européennes sur :

- les questions de liberté, de sécurité et de justice,
- l'instauration d'un SMIC européen,
- les disparités entre la réglementation nationale et la réglementation européenne en matière de financement d'opérations dans le cadre de programmes de coopération territoriale européenne.

M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur :

- les conditions d'âge requises pour pouvoir bénéficier des aides ICHN ou PHAE,
- le statut des GAEC et la pluri-activité,
- l'étiquetage du vin,
- les élevages de poules pondeuses,
- la gestion des forêts communales,
- le développement des maladies fongiques dans les cultures,
- le projet de la ferme-usine des mille vaches.

Mme la secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger sur la question des contrats de location d'emplacements pour les résidences mobiles de loisirs.

M. le secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le permis bateau.

Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur :

- les conséquences d'une disposition incluse dans la loi ALUR,
- le déploiement de la 4G.

M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur :

- l'opacité autour des négociations et l'urgence d'un débat parlementaire sur l'accord Canada-EU Trade Agreement,
- les dispositions de la directive sur l'attribution des concessions.

D'autres questions sont en attente de réponse sur les sujets suivants :

La suppression de l'aide au mérite - le contrat de gérance/mandat - les numéros téléphoniques surtaxés pour les services publics et sociaux - la suppression programmée des sacs plastiques et de la vaisselle plastique jetable - les conséquences du renforcement croissant des politiques sécuritaires de contrôle des migrations - les dangers liés aux traités transatlantiques - les différences de prix du timbre-poste en Europe - le système transfusionnel français - les conséquences dramatiques de la norme EN ISO15189 - la gestion des risques d'interférence entre téléphonie mobile et technologie GSM-R - l'harmonisation de la lutte antitabac avec les autres pays européens - les problèmes de financement rencontrés par les missions locales - la composition des commissions d'accessibilité - l'accessibilité des zones à risques - l'accessibilité des ERP avec hébergement - les inégalités entre les différents handicaps en ce qui concerne l'accessibilité - l'instauration de la généralisation de la complémentaire santé - l'analyse des données de santé anonymisées par un organisme indépendant - la prise en compte des travailleurs handicapés indépendants - la gouvernance démocratique propre aux mutuelles - le système conventionnel tripartite actuel - l'importance de la généralisation du tiers-payant - la baisse de l'accès aux complémentaires santé - l'emploi saisonnier - l'accessibilité de l'enseignement du code de la route aux personnes atteintes de déficience auditive - les violences envers les infirmières - la ratification de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires - les personnes en situation de handicap - la fermeture du réacteur Osiris du centre de Saclay - la prolifération de sites web frauduleux de conseils en droit - les conditions de récupération de l'épargne en cours de contrat de plan d'épargne retraite populaire (PERP) - les braconniers du droit - l'avenir des Chambres de Commerce et d'Industrie - les difficultés des EHPAD - l'avenir des professions réglementées - le coup de pouce fiscal au bénéfice des employeurs à domicile - l'emploi saisonnier - le fonctionnement des services de santé au travail en charge du suivi des intermittents.

Du côté du département ...

Le député des Hautes-Alpes a été profondément touché par la disparition du sénateur et président du Conseil Général des Hautes-Alpes Jean-Yves Dusserre. « Je suis consterné surtout pour sa famille qu'il aimait tant. Je pense à sa maman dont il se sou-

ciait toujours avant de descendre à Gap. Nous nous apprécions et ne manquions jamais une occasion de faire le point sur les dossiers du département car nous avons cet amour des Hautes-Alpes chevillé au cœur et au corps. Tout est allé si vite, c'est une journée de grande tristesse pour les Hautes-Alpes" .

En juillet 2013, Jean-Yves Dusserre honorait de sa présence la célébration des 20 ans du stade d'eau vive de L'Argentière

-La Bessée, aux côtés de Joël Giraud, député-maire et en présence de Sylvia Pinel, alors Ministre du Tourisme.



Joël Giraud, solidaire du désarroi des éleveurs, a signé la pétition contre la prédation par le loup.

Très attaché à la défense de l'agriculture de montagne, des éleveurs et de la pluriactivité, le député des Hautes-Alpes, Joël Giraud répond toujours présent, dès lors que son agen-

da le lui permet, à toutes les manifestations locales et rencontres autour de l'élevage et de l'agriculture. Tel était le cas cette année où, selon la tradition, comme tous les 4 octobre, le village de La Chapelle-en-Valgaudemar a accueilli la foire à la chèvre avec une tonalité particulière pour cette édition 2014 : une « Grève de la chèvre » avec

des enclos exceptionnellement vides afin de protester contre la présence du loup. Joël Giraud, a pu participer à ce grand rassemblement qu'il apprécie particulièrement pour ses échanges avec les professionnels.



C'est avec une grande joie que Joël Giraud a participé au cimetière Montparnasse à Paris, à l'inauguration de la réhabilitation de la tombe de Jean-Esprit Marcellin, aux côtés de son ami Georges Dioque, caturige et actuel président de la Fraternelle des Hautes-Alpes.

J-E Marcellin, né le 24 mai 1821 à Gap et mort le 22 juin 1884 à Paris, est un sculpteur français qui a laissé son empreinte dans les Hautes-Alpes.

En 1866 il fait don à la ville de Gap de la statue de Ladoucette. En hommage à cet artiste, plusieurs lieux portent son nom dont la place Jean Marcellin à Gap. Le Musée de Gap possède quelques-unes de ses réalisations. Il repose aujourd'hui au cimetière Montparnasse. Les parlementaires des Hautes-Alpes au premier rang desquels le sénateur Pierre Bernard-Reymond étaient intervenus à maintes reprises afin de demander au maire de Paris, l'attribution à la ville de Gap de la concession de la tombe du sculpteur gapençais afin de pouvoir l'entretenir.

C'est finalement la ville de Paris qui a repris cette concession et l'a réhabilitée avec le concours financier de La Fraternelle, de plusieurs institutions et donateurs hauts-alpins. Cet événement est donc un grand moment car c'est sur la tombe du sculpteur que ses amis ont décidé il y a 130 ans le 14 octobre 1884 de créer la Fraternelle des Hautes-Alpes.

Le député de la deuxième circonscription des Hautes-Alpes, jonglant entre les divers rendez-vous de son agenda, a accueilli les maires et les élu(e)s des Hautes-Alpes à l'Assemblée Nationale pour

la traditionnelle visite du Palais Bourbon.

Joel Giraud a tenu à consacrer du temps aux élus des Hautes-Alpes et à partager avec eux un moment de grande convivialité lors d'un repas au fil de l'eau sur la Seine et à prendre part au dîner organisé par le séna-

teur des Hautes-Alpes Jean-Yves Dusserre nouvellement élu qui avait choisi pour cette rencontre une brasserie tenue par des hauts-alpins.



Directive nitrates : Joël Giraud a interpellé le ministre de l'Écologie en séance le 12 novembre pour dénoncer la proposition de révision des zones vulnérables élaborées par le Gouvernement qui place trois communes des Hautes-Alpes dans ce nouveau zonage. Rappelant l'engagement massif des agriculteurs hauts-alpins dans la prévention des pollu-

tions et la préservation de la biodiversité il a également dénoncé les méthodes et lieux de prélèvement sur lesquels se base ce classement totalement arbitraire, selon lui.

Profitant de l'annonce de la ministre à l'issue du bilan de concertation qui avait conclu à certaines erreurs d'évaluation, le député des Hautes-Alpes a plaidé la cause de Gap, Saint-Laurent du Cros et Rambaud, afin que ces communes soient retirées de ces zones vulnérables.

bles.

Ségolène Royal a reconnu que cette proposition de zonage, qui avait fait suite aux exigences de l'Europe, connaissait des manquements qui allaient être corrigés en concertation, elle a annoncé que le travail de négociation avec l'Europe allait être engagé pour une réduction de zonage de 30 à 40% et a rappelé son attachement à la vitalité rurale, qui doit être préservée de mesures trop contraignantes.



Le 27 décembre dernier, plusieurs départements ont connu une situation complètement ubuesque de blocage complet de la circulation, d'accidents en série et de mise en place d'hébergement et ce, notamment dans les Hautes-Alpes.

Ces situations, qui se répètent régulièrement à chaque saison d'hiver, sans pour autant qu'aucune mesure claire et pragmatique ne soit décidée en haut lieu, ont provoqué une réaction ferme de Joël Giraud, considérant qu'il était temps d'exiger des vacanciers choisissant les destinations de montagne l'hiver, les mêmes conditions d'équipement des véhicules que celles adoptées spontanément par les montagnards et ce dans un souci de sécurité et de bon sens... Une proposition de loi sera donc déposée par le député des Hautes-Alpes, président de la Commission Permanente du Conseil National de la Montagne, pour exiger les équipements spéciaux dans les zones de montagne l'hiver, comme cela se fait chez tous nos voisins européens concernés par ces difficultés.

Joël Giraud interpellera le ministre de l'Intérieur en séance sur ce sujet le 27 janvier prochain...

Le 13 septembre dernier, Joël Giraud participait à la remise officielle d'un Unimog par la fondation RTE à l'association AstroQueyras qui gère

l'Observatoire du Pic de Châteaurenard en collaboration avec la commune de Saint-Véran. En effet, toutes les personnes investies dans le grand « Projet Astronomie » de la plus haute commune d'Europe, com-



prenant notamment la rénovation de la base vie de l'Observatoire, ont tenu à la présence du député des Hautes-Alpes, grâce au soutien duquel ce beau projet a pu voir le jour.

Joël Giraud a assisté lundi 17 novembre aux Assises des Ruralités "Acte fondateur de la nouvelle politique en faveur des territoires" organisées par la ministre du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité, Syl-

via Pinel.

Combattre le sentiment de relégation, répondre aux défis des nouvelles ruralités, montrer que les territoires ruraux sont un atout pour le développement de la France. Tels étaient les thèmes développés lors de l'atelier organisé à Plenan-Le-Petit, auquel Joël Giraud était convié pour

apporter son expertise d'homme de terrain au service de son territoire, en présence de Sylvia Pinel, Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la Fonction Publique et Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat au Numérique.

Dans un courrier du 23 décembre, adressé à Joël Giraud, la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Marisol Touraine annonce plus de 600 000€ d'aide à l'hôpital de Briançon, en raison du caractère isolé de son activité d'obstétrique

Votre député à votre service

Permanence Parlementaire de Joël Giraud
Député des Hautes-Alpes
10 avenue de Vallouise - 05120 - L'Argentière-La Bessée
tél : 04.92.21.33.81 - fax : 04.92.21.43.73
jgiraud@assemblee-nationale.fr - Blog : jgiraud.typepad.fr

